



CONDUITE ACCOMPAGNEE

Boite automatique

DOSSIER : Photocopies des pièces suivantes à fournir :

- Votre carte d'identité.
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (si âgé de plus de 17 ans).
- Attestation Scolaire de Sécurité Routière ASSR 2
- 2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).
- Votre Permis AM (BSR) si vous en êtes titulaire.
 - Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
 - Attestation d'hébergement.
 - Carte d'identité de la personne qui héberge. (Même nom et prénom sur les 3 documents)

PERMANENCE DU BUREAU :

- Mercredi : 16h à 18h
- Vendredi : 16h à 18h
- Samedi : 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h. et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

- Mercredi 15h
- Vendredi 18h
- Samedi 11h

Auto-école Jeannette

14 Rue de l'église
88360 Rupt sur Moselle
Jeannette : 06.20.54.67.37
autoecolejeannette@yahoo.fr

Evaluation de départ :

Obligatoire avant d'établir le devis
Et le contrat de formation

GESTION ADMINISTRATIVE :

FOURNITURES :

Kit B pochette

(Livre de code, livret de conduite
Fiche de suivi numérique
Et livret vérif. Permis obligatoires)

CODE :

Forfait code valable 6 mois

(1 Accès en salle + 1 Accès internet)
Frais d'accompagnement
à l'examen Théorique

CONDUITE :

Formation initiale

(13 leçons de conduite à 54€)
1 Rendez-vous préalable

RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUES OBLIGATOIRES :

1^{ER} RVP Pratique et Théorie

2^{ème} RVP Pratique et Théorie

Frais d'accompagnement
à l'examen Pratique

TOTAL 1459,00 €

*Payable en 5 fois (291.80€)
Ou à la prestation*

Redevance examen code	30,00 €
Leçon supplémentaire	54,00 €
Renouvellement accès internet	30,00 €
Valable 3 mois	